

Sainte-Famille, Île d'Orléans, le 2 juin 2016

Séance ordinaire du Conseil de la MRC de l'Île d'Orléans, le mercredi 1^{er} juin 2016, à vingt heures, à la salle municipale de Sainte-Famille, I.O., endroit où siège le Conseil de la MRC, sous la présidence de M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, à laquelle la mairesse, Mme Lina Labbé, et les maires suivants sont présents et forment quorum : MM. Yves Coulombe, Harold Noël, Jean-Claude Pouliot et Sylvain Bergeron.

Mme Chantale Cormier fait fonction de directrice générale et secrétaire-trésorière.

M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, souhaite la bienvenue, constate le quorum, déclare la séance ouverte à vingt heures et fait la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

1. Mot de bienvenue de M. le préfet
2. Renonciation au délai de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 27 avril 2016
5. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 27 avril 2016
6. Entente entre la ville de Québec et la MRC pour le Parcours Gourmand - Autorisation de signature
7. Traverse de piétons – Domaine Orléans
8. Nouvelle entente pour la MRC avec l'association de hockey mineur CBIO et l'aréna Trane de Boischatel
9. Adoption des dépenses du mois d'avril 2016
10. Adoption des dépenses du mois de mai 2016
11. Correspondance
12. Varia
13. Période de questions
14. Levée de la réunion

2• Renonciation au délai de convocation

Résolution 2016-06-50

Sur proposition de M. Harold Noël, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** de renoncer au délai de convocation pour la présente assemblée.

3• Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2016-06-51

Sur proposition de M. Yves Coulombe, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour tel que proposé, le point 12. Varia demeurant ouvert par ailleurs.

4• Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 27 avril 2016

Résolution 2016-06-52

Sur proposition de M., Harold Noël, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 27 avril 2016.

5• Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 27 avril 2016

Il n'y a aucun suivi.

6• Entente entre la ville de Québec et la MRC pour le Parcours Gourmand – Autorisation de signature

La directrice explique que le Parcours Gourmand, circuit agrotouristique pour les MRC de Portneuf, la Jacques-Cartier, la Côte-de-Beaupré et l'Île d'Orléans ainsi que pour la ville de Québec existe depuis une quinzaine d'années. Avec la fermeture des CLD, la marque de certification Parcours Gourmand, enregistrée à l'Office de la Propriété intellectuelle du Canada, est dorénavant sous la gouverne de la MRC de l'Île d'Orléans au nom et pour l'ensemble des partenaires.

Pour la saison 2016, lesdites composantes ont décidé de partager une ressource contractuelle pour alimenter le Facebook Parcours Gourmand et recevoir les journalistes. Afin que la MRC de l'Île puisse facturer la partie des frais revenant à la ville de Québec, cette dernière demande qu'une entente soit d'abord signée entre les deux parties.

Résolution 2016-06-53

Sur proposition de M. Yves Coulombe, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** de désigner la directrice générale, Mme Chantale Cormier, à titre de signataire de l'entente sur les activités de commercialisation du Parcours Gourmand pour l'année 2016 entre la ville de Québec et la MRC de l'Île d'Orléans.

7• Traverse de piétons – Domaine Orléans

Résolution 2016-06-54

Sur proposition de M. Sylvain Bergeron, **appuyée** par M. Harold Noël il est **résolu à l'unanimité** de demander à Transport Québec d'analyser les possibilités d'avoir des traverses de piétons aux endroits problématiques sur le chemin Royal et/ou d'utiliser un mode de communication sensibilisant les automobilistes à ralentir en période de fort achalandage.

8• Nouvelle entente pour la MRC avec l'association de hockey mineur CBIO et l'aréna Trane de Boischatel

Résolution 2016-06-55

Sur proposition de M. Yves Coulombe, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** que le coût des heures de glace à l'aréna Trane de Boischatel pour les jeunes hockeyeurs de l'île soit calculé en fonction du nombre de joueurs inscrits l'année précédente et mandate M. Sylvain Bergeron à négocier l'entente avec l'association de hockey mineur CBIO et l'aréna Trane de Boischatel au nom de la MRC de l'Île d'Orléans.

9• Adoption des dépenses du mois d'avril 2016

Résolution 2016-06-56

Sur proposition de M. Harold Noël, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter les dépenses du mois d'avril 2016, lesquelles s'élèvent à 169 938,93 \$ pour la MRC et 4 018,43 \$ pour le poste de la Sûreté du Québec.

10• Adoption des dépenses du mois de mai 2016

Résolution 2016-06-57

Sur proposition de M. Yves Coulombe, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter les dépenses du mois de mai 2016, lesquelles s'élèvent à 172 792,21 \$ pour la MRC et 6 173,69 \$ pour le poste de la Sûreté du Québec.

11• Correspondance

Il n'y en a pas.

12• Varia

Il n'y en a pas.

13• Période de questions

Elle débute à 20h29 et se termine à 21h15.

14• Levée de la réunion

Résolution 2016-06-58

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition de** M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** que la session prenne fin à 21h16.

Prochaine séance ordinaire du Conseil des maires : le mercredi 6 juillet 2016 à 20h à la salle du Conseil à Sainte-Famille.

Chantale Cormier
Directrice générale

Jean-Pierre Turcotte
Préfet